



Championnat Régional Moyenne Distance

Dimanche 2 mai 2010 en forêt de Montmorency



La course est ouverte à tous.

Pré-inscription obligatoire pour les circuits qualificatifs au Championnat de France

Organisateur : AC Beauchamp Course d'Orientation (9502)

Directrice de course: Clarissa Borchorst Ricard

Traceur : Etienne Philippot.

Contrôleur : Patrick Saint-Upéry **Arbitre :** Bruno Lejeune (COLE)

Lieu : Accueil au parc des sports Montmorency. **Fléchage routier :** Au rond-point de la D124 face au Fort de Montmorency (avenue de Domont)

Carte : Les Champeaux 4 au 1/10000. Carte mise à jour en novembre 2009.

Horaires : Accueil à partir de 9h. Départs de 9h30 à 12h30.

Pointage : Gestion Electronique de Course "Sportident".

ATTENTION : Le Parc des Sports qui nous accueille n'autorise pas la présence de chiens sur le domaine !

Un certificat médical de moins d'un an qui autorise "la pratique de la course d'orientation en compétition" est obligatoire pour les non licenciés qui souhaitent être chronométrés. Tout coureur non licencié ou n'étant pas à jour de sa licence FFCO compétition 2010 (inscrit dans le fichier fédéral) ou d'une licence UNSS mentionnant la CO en compétition sera obligé de s'assurer par un passp'Orientation (2.5 €) et ne pourra courir que sur les circuits loisirs.

Nous prêtons gratuitement des doigts (puces) moyennant une caution.

Circuits qualificatifs (réservés aux licenciés)	Dénivelé	Longueur
HE (H20 et +)	170 m	5.5 km
DE (D20 et +)	120 m	3.7 km
JH (H16-H18)	135 m	3.5 km
JD (D16-D18)	105 m	3.0 km

Circuits Non Qualificatifs et Loisirs	Niveau technique	Dénivelé	Longueur
Hommes HC	Difficile	135 m	4.6 km
Dames HC	Moyen	105 m	3.1 km
Jeunes HC	Facile	55 m	2.2 km
Jalonné	Facile		

**Course inscrite au Classement National
(Tous les circuits même non qualificatifs)**

Inscription : Avant le 24 avril, obligatoire pour les circuits qualificatifs, recommandée pour les autres circuits

Par courrier avec le document joint et le règlement à l'adresse AC Beauchamp Orientation C/O Bertrand PELLIN, 276 Rue du Coteau, 60390 AUNEUIL.

Inscription sur place possible pour les circuits hors qualification.

Tarifs :

- Licenciés + de 18 ans : 6.5 €
- Licenciés jusqu'à 18 ans : 4 € Jalonné : 3 €
- Non licenciés + de 18 ans : 9 €
- Non licenciés jusqu'à 18 ans : 6.5 €
- Non licenciés Familles : 20 €

Buvette : assurée par la MJC Sarcelles : boissons, sandwiches, gâteaux ...

Résultats sur notre site : <http://www.acbeauchamp-orientation.net>

Renseignements complémentaires : Clarissa Borchorst Ricard - clarissa@borchorst.eu - 01.39.82.93.54

Pour info rappel du règlement des compétitions 2010

Article 2.2 - Le Championnat de France Moyenne Distance Elites

Sont qualifiés :

- les coureurs figurant sur les listes Haut Niveau pédestre diffusées pour la saison en cours âgés de 19 ans et + (catégories H/D20 et plus)
 - les 20 premiers Hommes et 20 premières Dames du Championnat de France de l'année précédente âgés de 19 ans et + (catégories H/D20 et plus), non encore qualifiés au titre précédent.
 - les 5 premiers jeunes gens et 5 premières jeunes filles du championnat de France Jeunes de l'année précédente (H/D18), non encore qualifiés aux titres précédents.
 - des Hommes et Dames issus du championnat de ligue selon le quota calculé ainsi :
4 + X premiers Hommes et des 4 + Y premières Dames (supplémentaires) issus des qualifications des championnats de ligue âgés de 19 ans et + (catégories H/D20 et plus) non encore qualifiés aux trois titres précédents ; de plus ils devront avoir réalisé un temps inférieur 150 % du temps du vainqueur. X est fixé pour chaque ligue d'après le nombre de tranches complètes de 10 hommes valant plus de 5000 points au C.N au 31 décembre de l'année précédente (exemple : une ligue ayant 32 hommes valant plus de 5000 points aura droit à 3 places en plus des 4 attribués à chaque ligue soit un total de 7)
- Y est fixé pour chaque ligue d'après le nombre le nombre de tranches complètes de 10 femmes valant plus de 4000 points au C.N au 31 décembre de l'année précédente.

LIFCO au 31/12/2009 : 68 Hommes > 5000 points et 28 Dames > 4000 points soit 10 H et 7 D qualifiés supplémentaires

